



RAPPORT SOMMAIRE

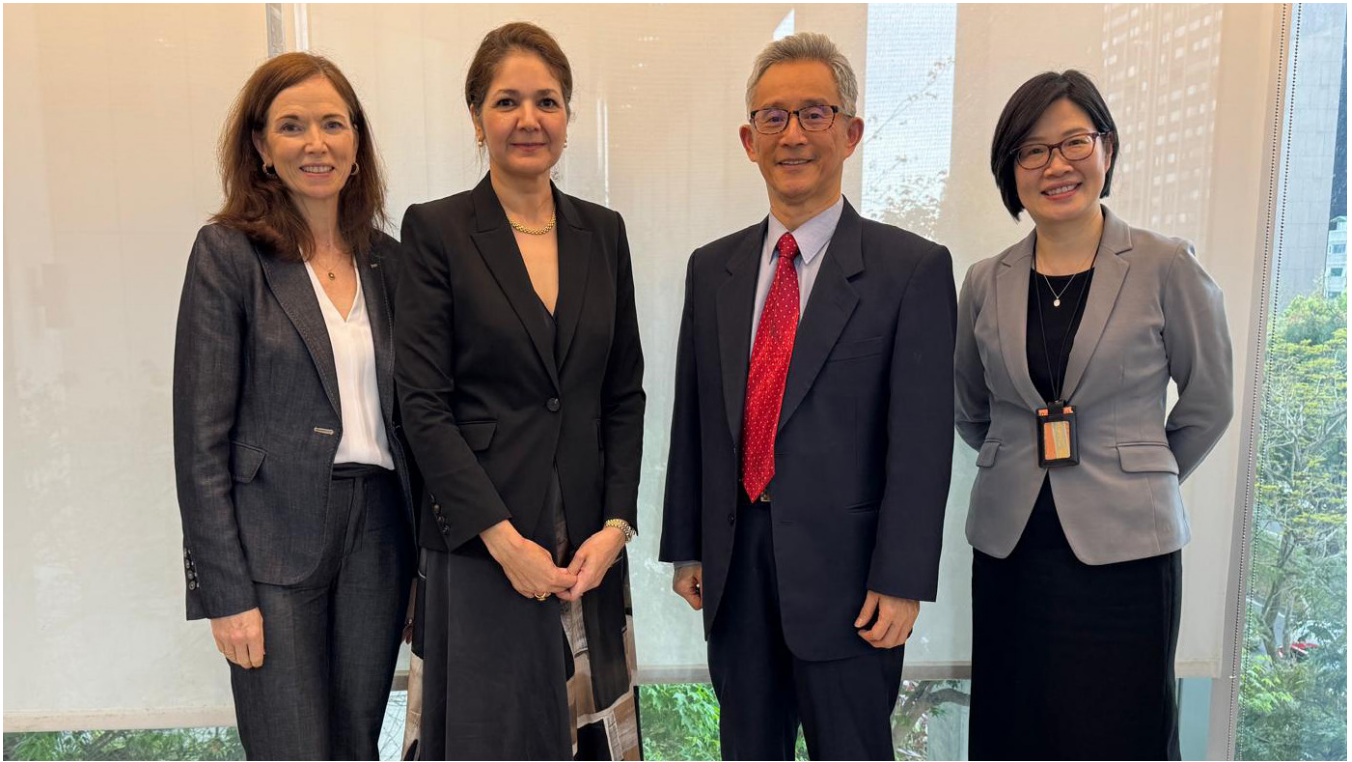
DIALOGUE SEMI-OFFICIEL ENTRE LE CANADA ET TAÏWAN

promouvoir la coopération bilatérale



ASIA PACIFIC
FOUNDATION
OF CANADA

FONDATION
ASIE PACIFIQUE
DU CANADA



Participants au dialogue (de gauche à droite) Marie-Louise Hannan (directrice générale, Bureau commercial du Canada à Taipei); Vina Nadjibulla (vice-présidente, Recherche et stratégie, FAP Canada); Szue-chin Philip Hsu (professeur de sciences politiques et directeur du Centre d'études sur la Chine, Université nationale de Taïwan); Liang-Yu Wang (directrice générale, Service des affaires nord-américaines, République de Chine [Taïwan])

DIALOGUE SEMI-OFFICIEL ENTRE LE CANADA ET TAÏWAN

promouvoir la coopération bilatérale

La FAP Canada, l'Université nationale de Taïwan (NTU), l'Université d'Ottawa, le Bureau commercial du Canada à Taipei et le ministère des Affaires étrangères de la République de Chine (Taïwan) ont organisé conjointement le dialogue semi-officiel entre le Canada et Taïwan le 18 mars 2026 au Centre d'études sur la Chine de l'Université nationale de Taïwan à Taipei

AUTHOR

Irene Chan, Gestionnaire principale de programme de recherche, bureau de Singapour, FAP Canada

ÉDITION PAR

Ted Fraser, rédacteur principal, FAP Canada.



Introduction

La Stratégie du Canada pour l'Indo-pacifique de 2022 considère Taïwan comme un partenaire régional clé; ces dernières années ont été marquées par une évolution positive des relations. Cette situation a permis de renforcer les bases de la coopération, mais aussi d'accroître les attentes en matière de mise en œuvre. Parallèlement, l'approche du Canada à l'égard de la Chine continue d'évoluer dans un environnement stratégique plus complexe. Afin de maintenir la dynamique des relations avec Taïwan, il faudra traduire les progrès récents en résultats concrets.

Dans ce contexte, la FAP Canada, l'Université nationale de Taïwan (NTU), l'Université d'Ottawa, le Bureau commercial du Canada à Taipei et le ministère des Affaires étrangères de la République de Chine (Taïwan) ont organisé conjointement le dialogue semi-officiel entre le Canada et Taïwan le 18 mars 2026 au Centre d'études sur la Chine de l'Université nationale de Taïwan à Taipei. Des décideurs politiques, des représentants sectoriels et des experts universitaires se sont

réunis pour une discussion à huis clos dans le cadre de la règle de Chatham House, portant sur quatre domaines de coopération potentielle : l'économie numérique et les technologies émergentes, les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques et en technologies propres, la coopération industrielle et la coercition économique.

Le dialogue s'est attaché à cerner les domaines dans lesquels une coopération pratique pourrait être renforcée. Les participants ont discuté des étapes de la chaîne de valeur où une collaboration serait commercialement viable et des projets qui pourraient être mis en avant. Ce faisant, une série de contraintes est apparue, notamment l'exposition à la coercition économique, la concentration de la chaîne d'approvisionnement et les lacunes en matière de coordination au sein du gouvernement. La discussion s'est également concentrée sur un petit nombre de mesures à court terme qui peuvent être mises en œuvre sans résoudre d'abord des questions stratégiques plus vastes.

Des progrès à la mise en œuvre : ce qui fait obstacle

Les discussions ont mis en évidence une série de contraintes qui déterminent la manière dont la coopération entre le Canada et Taïwan est menée. Celles-ci sont liées aux pressions exercées par l'environnement extérieur, à la structure des chaînes d'approvisionnement et à la manière dont les responsabilités sont organisées au sein du gouvernement. L'exposition aux pressions économiques, ainsi qu'aux pressions politiques et réglementaires des États-Unis, influence la manière dont les gouvernements et les entreprises abordent la coopération. Parallèlement, les chaînes d'approvisionnement demeurent très concentrées, notamment en ce qui a trait à la transformation en amont et aux intrants intermédiaires dominés par la Chine, ce qui limite la portée de la diversification.

Les facteurs institutionnels sont également apparus comme des contraintes persistantes. Les lacunes sur le plan de la coordination entre les ministères, la complexité des approvisionnements et le manque de clarté des responsabilités continuent de ralentir la mise en œuvre. Les cadres existants comme les ententes du Canada en science, technologie et innovation et les Accords sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE) ont été décrits comme utiles mais sous-utilisés, fonctionnant plus comme des points de départ que comme des mécanismes de mise en œuvre. Cet aspect met en évidence que les progrès reposeront sur la clarification des responsabilités dans les cadres existants plutôt que sur la création de nouveaux cadres. À Taïwan, l'absence d'une agence désignée pour le budget spécial de la défense a été évoquée comme un obstacle concret, créant une incertitude pour les partenaires extérieurs quant aux points de contact. Au Canada, la sensibilisation du secteur privé aux paramètres de la politique d'une seule Chine a été définie comme un domaine nécessitant plus d'attention, avec des orientations plus claires pour soutenir l'engagement commercial et dissiper les malentendus.

Le positionnement du Canada et de Taïwan dans les



chaînes de valeur mondiales de la technologie et de la fabrication est un autre défi reconnu par les participants. Les atouts du Canada se situent en amont, dans la recherche, l'intelligence artificielle et les ressources naturelles, tandis que ceux de Taïwan se situent en aval, dans la fabrication et l'adaptation. Les liens directs entre les deux restent sous-développés. Pour combler ces lacunes, il faut repérer les points d'entrée spécifiques de la chaîne de valeur où la coopération est à la fois possible et commercialement viable. Le développement des talents, les partenariats en matière d'éducation et les échanges ont été désignés comme des moyens de renforcer ces liens. Le modèle taïwanais des talents dans le domaine des semi-conducteurs, fondé sur une intégration étroite entre le secteur et l'université, a été cité comme point de référence pour ce que de tels liens peuvent produire.

Le chaînon manquant entre les atouts du Canada en amont et les capacités de Taïwan en aval est particulièrement manifeste dans le traitement et le raffinage en aval des minéraux critiques et des intrants intermédiaires, où les deux parties manquent de capacités et où se concentrent les vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement. Cette situation est aggravée par l'incertitude politique. Ni la



Stratégie industrielle de défense (SID) du Canada ni le cadre évolutif du budget de la défense de Taïwan n'ont atteint un stade définitif, ce qui ajoute à l'incertitude quant à l'attribution des responsabilités et à l'organisation de la coopération à mesure que les deux gouvernements ajustent leurs priorités.

Gérer le risque, et non l'éliminer

Les discussions sur la résilience de la chaîne d'approvisionnement sont parties d'un constat commun : les solutions de remplacement structurelles aux dépendances existantes ne peuvent être mises en place dans un horizon politique à court terme. Les dépendances à l'égard de la Chine demeurent importantes, notamment en ce qui concerne la transformation en amont et les intrants intermédiaires, et ne devraient pas se résorber rapidement.

Les participants ont souligné le risque de coercition latente dans des chaînes d'approvisionnement apparemment diversifiées. Le fait de s'approvisionner auprès de partenaires de confiance comme le Japon ne réduit pas nécessairement l'exposition si les intrants en

amont continuent de provenir de Chine, ce qui permet aux vulnérabilités de persister à plusieurs niveaux de la production. Cette situation souligne la nécessité de prendre des mesures de résilience ciblant des points précis de la chaîne d'approvisionnement, y compris dans des domaines comme les minéraux critiques et le traitement des terres rares.

Les capacités de recyclage et de retraitement ont été définies comme pouvant faire l'objet de mesures plus immédiates, car elles s'inscrivent dans le cadre des réseaux existants et ne nécessitent pas l'établissement de nouveaux réseaux. Ces mesures peuvent réduire l'exposition à des points précis de la chaîne de valeur pendant que des solutions de remplacement à plus long terme sont préparées, mais elles ne s'attaquent pas à la concentration structurelle plus large qui rend la coercition possible. Par conséquent, les participants ont défini les étapes immédiates en fonction de mesures ciblées et progressives, tout en considérant une diversification plus large comme un objectif à plus long terme. La démonstration des progrès réalisés grâce à un petit nombre de projets visibles a également été jugée primordiale pour façonner les perceptions des investisseurs et abaisser les barrières à l'entrée dans les conditions actuelles.

Des pressions économiques multiples

Les pressions économiques s'exercent au moyen de mécanismes distincts, mais qui se chevauchent, avec des conséquences différentes pour le Canada et Taïwan. Les participants ont fait la distinction entre les restrictions d'accès au marché et le contrôle de l'approvisionnement en intrants critiques, notant que les deux sont utilisés de manière sélective et souvent en combinaison, et à l'aide de mesures tarifaires et d'accès au marché qui pèsent sur le Canada depuis de multiples sources.

Dans le cas de Taïwan, les mesures coercitives ont été décrites comme étant ciblées et étalonnées, se concentrant sur les secteurs à exposition concentrée comme l'agriculture et la pêche, tout en évitant de perturber les secteurs fondamentaux comme les semi-conducteurs. Ces mesures sont souvent justifiées par des raisons de santé, de sécurité ou de réglementation, ce qui permet à l'autorité chargée de les appliquer de nier toute responsabilité, comme on l'a vu dans le cas des exportations de canola canadien. Il est donc difficile de contester formellement la coercition ou de la contrer collectivement.

Les participants ont également souligné la dimension temporelle de la coercition. Les restrictions sont imposées et retirées à un rythme qui décourage l'ajustement. Les entreprises commencent à se diversifier lorsque des restrictions sont introduites, mais reviennent à leurs schémas antérieurs lorsque ces restrictions sont levées, avant que les solutions de remplacement ne soient pleinement mises en place. En conséquence, les efforts de diversification ne sont pas soutenus et l'exposition peut, dans certains cas, s'étendre à la suite d'un épisode coercitif.

Les décalages de perception de la menace entre les deux camps sont également évidents. Les participants canadiens ont décrit la récente pression tarifaire exercée par les États-Unis comme un risque économique majeur, tandis que Taïwan se concentre principalement sur la Chine. Cette divergence touche la manière dont les deux gouvernements encadrent les mesures de résilience et



communiquent les risques au secteur privé et devra se répercuter dans la manière dont les instruments conjoints de lutte contre la coercition sont conçus et positionnés.



Les incitations du secteur privé continuent à influencer les résultats

La manière dont la pression économique est exercée explique en partie pourquoi les incitations du secteur privé continuent de façonner les résultats. Le décalage entre les objectifs de résilience des gouvernements et les comportements sectoriels a été reconnu comme une caractéristique structurelle du problème plutôt que comme un défaut de communication. Les gouvernements se concentrent de plus en plus sur la diversification et la résilience, tandis que le secteur privé continue de donner la priorité à la rentabilité, à l'adaptabilité et aux relations établies avec le marché. Ces priorités sont liées aux structures d'incitation que la politique n'a pas fondamentalement modifiées.

Souvent, l'industrie a augmenté son exposition au cours de la période qui a suivi les épisodes coercitifs, au lieu de consolider les efforts de diversification entamés sous la pression. Les participants ont indiqué que cette situation se produit parce que les incitations commerciales sous-



jaçentes, qui comprennent les avantages en termes de coûts, les relations d'approvisionnement établies et l'absence de solutions de remplacement viables, demeurent inchangées même après l'expérience de la coercition. La diversification est coûteuse et peut ne pas être commercialement viable sans soutien structurel.

Cette tendance s'étend au-delà du secteur privé. Les gouvernements ont parfois maintenu leur engagement commercial de manière à renforcer plutôt qu'à réduire les dépendances, ce qui sape les efforts visant à modifier le comportement du secteur privé. Le décalage entre les orientations politiques et les pratiques commerciales touche les entités publiques et privées et nécessite des ajustements de part et d'autre.

Une coordination plus structurée avec le secteur privé est nécessaire, non pas comme un exercice de communication, mais comme un moyen d'harmoniser la prise de décision commerciale avec les objectifs de résilience à l'aide de mécanismes concrets. Il s'agit notamment de cadres de risques partagés, d'orientations plus claires sur les secteurs prioritaires et de signaux d'approvisionnement qui rendent la diversification plus viable. Des instruments comme le Règlement relatif aux subventions étrangères et l'Instrument anti-coercition de l'Union européenne ont été cités comme des exemples méritant d'être examinés. L'argument sous-jacent était que pour changer le comportement du secteur privé, il faut modifier l'environnement incitatif, et pas seulement articuler la justification stratégique de la résilience.

Ce que cela signifie pour le Canada

La discussion met en évidence plusieurs conséquences pour le Canada qui ajuste son positionnement économique et sécuritaire entre les États-Unis et la Chine, fait progresser une nouvelle SID et approfondit son engagement dans l'Indo-Pacifique. Taïwan a été jugé pertinent dans les trois domaines, bien que ce lien ne soit pas toujours répercuté dans le cadre politique actuel.

Sur le plan économique, les relations commerciales n'ont pas suivi le rythme de l'harmonisation des politiques. L'extension des mécanismes existants, en particulier l'entente en science, technologie et innovation et son programme commun d'innovation, est une priorité à court terme, étant donné qu'ils constituent une plateforme de collaboration opérationnelle, bien qu'encore à un stade précoce. L'engagement infranational, y compris les délégations provinciales travaillant aux côtés du secteur privé, demeure un canal sous-utilisé. L'étape suivante consistera à lier plus directement Taïwan à l'écosystème des minéraux critiques du Canada, notamment en participant à des forums comme la convention annuelle de la Prospectors and Developers Association of Canada.

La pertinence de Taïwan pour la SID du Canada demeure sous-estimée, en particulier dans les domaines des systèmes autonomes, de la fabrication avancée et du matériel quantique. Le secteur quantique offre une occasion à court terme, où les capacités de recherche du Canada et les capacités de fabrication de Taïwan



se complètent selon des modalités qui ressemblent aux conditions qui ont présidé à l'industrialisation des semi-conducteurs à Taïwan dans les années 1980. Contrairement aux semi-conducteurs, la période d'industrialisation du matériel quantique est encore active. Les participants ont suggéré la création d'un groupe de travail ciblé chargé de repérer les points d'entrée précis.

Le maintien de l'engagement régional du Canada demeure une question ouverte. La stratégie pour l'Indo-pacifique étant en cours de révision et l'attention politique se concentrant sur les États-Unis, Taïwan surveille de près le maintien de l'engagement actuel. L'institutionnalisation du dialogue semi-officiel, l'intensification de la collaboration dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation et la création de groupes de travail sectoriels fourniraient des mécanismes pratiques permettant d'assurer le suivi sans qu'il soit nécessaire de résoudre d'abord les questions stratégiques plus vastes.





Conclusion

Si les complémentarités entre le Canada et Taïwan sont bien comprises, les progrès sont conditionnés par les pressions extérieures, la concentration de la chaîne d'approvisionnement et les difficultés de coordination. La discussion a porté moins sur l'élargissement de la portée de la coopération que sur l'avancement d'un nombre plus restreint d'initiatives dans la pratique, en mettant l'accent sur une mise en œuvre à court terme.

Les participants ont indiqué que l'extension des mécanismes existants était une priorité à court terme. L'entente en science, technologie et innovation a été définie comme une plateforme pratique qui peut être étendue pour soutenir une collaboration immédiate, plutôt que de créer de nouveaux cadres. L'harmonisation du comportement commercial avec les objectifs de résilience a également été considérée comme une première exigence, y compris un engagement plus structuré avec le secteur, des signaux plus clairs sur les secteurs prioritaires et des approches du partage des risques qui améliorent la viabilité commerciale de la diversification.

Par ailleurs, les discussions ont mis en évidence la nécessité de définir et de repérer les points d'entrée précis de la chaîne de valeur où la coopération peut progresser dans la pratique. La transformation en aval et le recyclage ont été évoqués comme des domaines dans lesquels des progrès sont possibles au sein des

structures existantes de la chaîne d'approvisionnement. Les participants ont mis l'accent sur la démonstration de la mise en œuvre au moyen d'un petit nombre de projets visibles, à la fois pour tester ces approches et pour façonner la perception du risque et des conditions d'entrée par les investisseurs.

La pérennisation des progrès dépendra des mécanismes qui soutiennent la mise en œuvre au fil du temps. Un dialogue semi-officiel soutenu et des échanges sectoriels plus réguliers ont été établis comme des moyens pratiques de faire évoluer la coordination, d'affiner la collaboration dans les projets et de soutenir la mise en œuvre dans des conditions stratégiques en évolution.



